

AVIS AUX CERTIFIÉ·E·S : BIENTÔT VOUS NE LE SEREZ PLUS.

Pour conserver votre certificat COVID ? Un « booster » obligatoire vers l'été. Hiver 2022 ? Nouvelle piqûre imposée ! Accepterez-vous des doses jusqu'à l'overdose ?

CI-DESSOUS UNE DOSE DE BON SENS

NON À LA LOI COVID

sparacroix.ch